

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Règlement sur les exigences de fonds propres: ajustements en réponse à la pandémie de COVID-19 Modification Règlement 2013/575 <a href="#">2011/0202(COD)</a> Modification Règlement 2019/876 <a href="#">2016/0360A(COD)</a>	
Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies	
Priorités législatives <a href="#">La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0066(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2013/575 <a href="#">2011/0202(COD)</a> Modification Règlement 2019/876 <a href="#">2016/0360A(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/02868